



Conseil de développement
Mathilde PETER
Animatrice conseil de développement
T. 02 99 18 40 58
M. mpeter@couesnon-marchesdebretagne.fr

Présents : BELLOIR Daniel, BLAISE Françoise, BLANC Patrice, BOULAY BECK Dominique, DRONIOU Gilles, LHONORE Michel, LOHIER Raymonde, PETAULT Yannick, POMMEREUL Jean François, RENAULT Jean Yves, RIMASSON Maurice-Victor.

Excusés : CLOSSAIS Mélanie, DERRIEN Vincent, LOUAPRE Louis.

Absents : CHAMPAGNAC Joël, JOUVENCE Mathieu, RICHER Claude, SCHULZE THEBAUT Emmanuelle.

Mme M. PETER est secrétaire de réunion.

Ordre du jour

1. - **Présentation de l'enquête sur le fonctionnement du CD de Couesnon Marches de Bretagne.**
2. - **Préparation de l'AG du CD**
3. - **Questions diverses**

En ouverture de réunion, le CD félicite les membres nouvellement élus lors des élections municipales. Un point est fait sur les membres sortant du CD à cette occasion :

- Suite à leur élection, Mmes Françoise BLAISE et Raymonde LOHIER ont reçu le statut d'élues communautaires, elles doivent donc quitter le CD.
- Monsieur Gilles DRONIOU, élu municipal à Val Couesnon, souhaite quitter le CD pour se concentrer sur son mandat municipal.
- En l'absence de Monsieur Joël CHAMPAGNAC depuis plusieurs mois, le CD suppose qu'il souhaitera se retirer prochainement.



I. PRESENTATION DE L'ENQUETE SUR LE FONCTIONNEMENT DU CD DE COUESNON MARCHES DE BRETAGNE.

L'enquête sur le fonctionnement du CD est présentée par M. PETER, animatrice du conseil de développement.

Cette enquête sert à faire le point sur les pratiques du CD et les points à améliorer et servira d'information aux élus sur le CD et son fonctionnement.

Elle a été conduite du 13/05/20 au 10/06/20 par une consultation à distance via Google Form. Sur 24 personnes sollicitées (anciens et actuels membres du CD), 15 ont répondu.

L'enquête est structurée comme suit :

Une partie explicative sur les CD et leur organisation territoriale, suivie d'un point sur le CD de Couesnon Marches de Bretagne

Une partie exposant les résultats de l'enquête, ainsi que les pistes d'améliorations proposées par les participants.

Un corpus d'annexes proposant le questionnaire de l'enquête, la charte du CD et un résumé de l'activité du CD depuis sa création.

Il est proposé par D. BELLOIR d'ajouter une liste de l'ensemble des participants au CD depuis sa création.

La proposition est acceptée par les membres.

POINT 1 : LA COMPOSITION ET LE RECRUTEMENT AU SEIN DU CD.

Il ressort de l'enquête un besoin d'élargir la composition du CD avec plus de participants et une diversité de représentation (femmes, jeunes, personnes morales...). Le CD est ouvert à cette diversification.

Au niveau du mode de recrutement, l'adhésion volontaire est plébiscitée. Mais ce système peut être diversifié et complété par une communication plus poussée, pour recruter plus largement.

Propositions du CD :

Au sujet de la diversité d'acteurs :

Un point dans le questionnaire a abordé la question de la parité, car elle pose problème au niveau de la Région Bretagne qui en fait maintenant une condition pour l'attribution des subventions. Le CD de Couesnon MB est à 30% de femmes en moyenne depuis sa création. Le système d'adhésion libre ne facilite pas l'atteinte de la parité.



Au sujet du recrutement de nouveaux membres :

Si la communication ne fonctionne pas, on peut proposer le système du tirage au sort.

Le CD n'est pas favorable à cette méthode, car cela pose la question de l'engagement et de la volonté des participants. Le seul moyen de recruter est de convaincre de nouveaux adhérents en discutant et sensibilisant.

Il est également proposé d'aller rencontrer les non élus des élections municipales. Ces personnes ont l'envie de s'engager pour le territoire, elles peuvent être intéressées par le CD. L'important sera simplement de sensibiliser au fait que le CD est un espace de débat constructif, et non pas un lieu d'opposition aux élus.

Pour la communication autour des actions du CD pour sensibiliser il est proposé :

D'informer systématiquement en amont des projets de l'année du CD, pour attirer les personnes qui seraient intéressées par un sujet précis.

D'informer que les réunions du CD sont ouvertes au grand public et en faire la publicité à chaque rencontre en amont (presse ou réseaux sociaux).

Une nuance est apportée par M. LHONORE qui propose chaque année une information sur le CD dans sa commune et fait une publicité aux vœux du maire : même en communiquant, le public est restreint sur ce type d'engagement. La communication n'apportera pas un grand nombre de volontaires.

Le CD souhaite faire une campagne de recrutement et mieux informer sur ses actions. Cependant, il ne sait pas comment et quand communiquer, car il lui faut attendre la position des nouveaux élus avant de commencer.

Les membres du CD souhaitent donc adresser un vœu à la nouvelle présidence, afin de connaître le plus rapidement possible l'avenir du CD.

Un courrier sera adressé par le coprésident au nouveau président de l'EPCI, afin d'attirer l'attention sur l'avenir du CD, qui souhaiterait une réponse pour la rentrée de septembre. La réponse des élus va conditionner le travail du CD.

Si le CD s'arrête, il se tiendra une AG de clôture à la rentrée.

Si le CD continue, une campagne de recrutement sera lancée à la rentrée avec pour point d'orgue l'AG.

Il est proposé d'inclure également dans le courrier à la présidence une demande de rencontre à la rentrée avec le nouveau président, peut-être les vice-président et les élus référents du CD, pour discuter du CD et faire connaître les résultats de l'enquête.





POINT 2 : LE FONCTIONNEMENT ET LA GOUVERNANCE DU CD.

Il ressort de l'enquête que le fonctionnement du CD est globalement satisfaisant, que ce soit sur les plénières ou les groupes de travail (rythme, organisation, itinérance sur le territoire, durée...).

Au niveau de la gouvernance, la structure actuelle de coprésidence fait presque l'unanimité (93% d'avis favorables) et est vu favorablement par les membres.

Propositions du CD :

Au sujet de fonctionnement :

Concernant l'itinérance des réunions plénières, qui se fait actuellement Maen Roch et Val Couesnon, les membres ne voient pas l'intérêt de se diriger vers d'autres communes s'il n'y a pas mise en place d'un système d'information vers les habitants afin de prévenir lorsque le CD se réunit sur le territoire. Il faut également que le thème de réunion soit accessible aux habitants. Si le CD décide d'inviter la population à chaque réunion, cela peut être intéressant d'aller vers d'autres communes.

Concernant l'assemblée générale, il est suggéré de faire deux rencontres dans l'année (côté antronais et côté coglais) afin de se faire connaître et d'être plus disponible pour les habitants.

Au sujet de la gouvernance :

Pour l'organisation de la coprésidence le CD est plus favorable à un mandat de 3 ans que de faire tourner la charge tous les ans, car cela permet de maintenir un lien avec les élus et le territoire, de mieux suivre l'actualité et de limiter le problème du remplacement des coprésidents. Si le poste tourne tous les ans, il va être plus difficile de trouver des volontaires pour assurer ce rôle.

M. LHONORE : Les coprésidents actuels ont fait un bon travail et ont été très présents, cela peut rendre difficile le remplacement à la coprésidence.

D. BELLOIR : Pour rendre plus accessible, il faut décharger le travail de coprésident, notamment en déléguant certaines tâches, par exemple le suivi de certain projet.

POINT 3 : LES MISSIONS DU CD

93% des membres du CD considèrent leurs missions comme accomplies, même si certaines ont été plus développées (avis sur les politiques territoriales et force de proposition) et d'autres sont considérées comme peu réussies (espace de dialogue avec les citoyens et la collectivité). Plusieurs solutions concernant, une meilleure communication vers les citoyens et vers Couesnon MB ainsi qu'une meilleure organisation interne du CD ont été proposées afin d'améliorer l'accomplissement des missions. Notamment, le développement de la communication pour plus de visibilité, renforcer le lien avec les habitants par des réunions publiques et rencontres,



renforcer le lien avec les élus en faisant remonter plus régulièrement l'avis de la population, un meilleur partage des tâches du CD entre les membres...

Propositions du CD :

Suggestion de M LHONORE : Il faut pousser le travail fait sur les associations et le rappeler aux nouveaux élus pour aller plus loin. Beaucoup d'associations ont participé et avoir un retour concret sur ce travail aurait un effet positif sur le CD et son utilité auprès des acteurs du territoire.

POINT 4 : LA COORDINATION ENTRE LE CD ET COUESNON MARCHES DE BRETAGNE.

L'enquête révèle qu'il y a un problème de communication entre le CD et Couesnon Marches de Bretagne étant donné que 46.7% des membres ne savent pas si le CD entretient de bonnes relations avec l'EPCI et 86.7% d'entre-eux considèrent que Couesnon MB ne les informe pas suffisamment des politiques en cours.

Propositions du CD :

Les membres du CD ressentent un manque de communication avec l'EPCI et les élus.

Il faut que le CD aille vers les élus pour les informer de ce qu'est le CD et de ce qu'il peut faire pour l'EPCI.

De même, Couesnon MB devrait mieux informer le CD, par exemple en transmettant plus rapidement les ordres du jour ou comptes rendus de conseil communautaire. Le CD souhaite simplement par ce biais connaître ce qui est en discussion globalement au sein de l'EPCI, afin de remplir au mieux ses missions. Ainsi, connaître leur contenu avec plusieurs mois de décalage est préjudiciable.

Les membres du CD ont également l'impression qu'il y a un manque d'interconnaissance entre l'EPCI et les citoyens. Le CD pourrait en partie jouer le rôle de vecteur afin de faire connaître Couesnon MB au citoyen. Il faut également donner l'envie aux élus communautaires d'aller dans les communes et d'expliquer la communauté de communes à la population.

R. LOHIER : De l'extérieur, du point de vue « habitant » on ressent effectivement un manque de communication, car il est difficile de comprendre ce qui se joue dans la communauté des communes et son importance. Cela pourrait à terme donner un à priori négatif à la population.

Proposition : Le CD peut proposer aux élus une autosaisine sur la valorisation de la communauté des communes et la circulation de l'information aux citoyens.



II. PREPARATION DE L'AG DU CD :

Le CD valide la reconduction de la formule d'assemblée générale proposée en avril 2020.

Suite à la réponse de Monsieur Yvon LE CARO, contacté par D. BOULAY-BECK, la conférence est validée pour le 22/10/2020 à 20h à Montours (Centre Culturel du Coglais).

III. PREPARATION DE LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DU CD :

Une proposition d'organisation d'une campagne d'information-recrutement à la rentrée de septembre a été envoyée aux membres en amont de la réunion.

Propositions concernant la campagne de communication de recrutement :

L'ensemble des propositions est conservé à l'exception des affiches en mairie (pas assez visible).

Le calendrier est décalé pour faire démarrer la campagne à la rentrée, lorsque l'avis des élus sur l'avenir du CD sera connu.

Message à l'ensemble des mairies dès juillet pour connaître la date de sortie des prochains bulletins communaux, pour y faire paraître une information sur le CD.

IV. QUESTIONS DIVERSES :

CUP DU PAYS DE FOUGERES :

Suite aux élections, doivent être remplacées au CUP Mmes F. BLAISE (titulaire) et R. LOHIER (suppléante), qui ne peuvent plus siéger en raison de leur statut d'élue communautaire.

Se proposent pour remplacer : Messieurs J-Y RENAULT (titulaire) et J-F. POMMEREUL (suppléant).

Il est fait remarquer qu'en l'absence de plus d'information sur le devenir du CUP avec la nouvelle contractualisation régionale, il se peut que les candidats actuels ne s'engagent que pour 2 à 3 réunions.

PROCHAINE DATE DE REUNION DU CD :

Lundi 14 septembre 18h30 à Val Couesnon.

Fait à Maen Roch
Le 22/07/20